

POLITIQUE SOCIALE ET ÉVOLUTION FINANCIÈRE

Francis Dehaine, directeur général des services des sanctuaires Notre-Dame de Lourdes, a dressé comme chaque année le bilan de la politique sociale et l'évolution financière des Sanctuaires.



Francis Dehaine

1 - La politique sociale des Sanctuaires

2004 est une année déterminante car elle est marquée par la fin des aides octroyées pour la réduction du temps de travail.

Les responsables des Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes ont donc envisagé une réorganisation de plusieurs services afin de diminuer le nombre d'emplois sans toutefois restreindre la qualité du travail.

Seize postes ont ainsi été supprimés grâce à des départs en retraite ou des personnes quittant l'entreprise. Le budget prévisionnel était établi de manière stable.

L'année 2004 s'est révélée meilleure que 2003 sur le plan financier. Cette embellie a permis de distribuer dès le 1^{er} juillet une augmentation acceptée par nos 3 syndicats (CFTC, CFDT et CGT). Cette augmentation a contribué à un climat social serein.

Par ailleurs, Monseigneur Jacques Perrier avait indiqué que les frais liés à l'accueil des pèlerins pour la venue du pape ne devaient pas avoir d'incidence sur les salaires et sur l'emploi. Un emprunt devait être souscrit en cas de déficit. Malgré l'échec de la collecte des offrandes le 15 août, le déficit a été rapidement comblé grâce à la générosité des donateurs. Un léger excédent a même permis de verser une prime exceptionnelle aux employés.

Aujourd'hui, il faut rester prudent pour 2005, mais déjà nous avons envisagé, avec le comité d'entreprise, des modalités de rémunération nouvelles, différentes et intéressantes, dans un excellent climat.

2 - Évolution financière

En 2003, nous avons rencontré de sérieuses difficultés financières et l'ensemble des structures a enregistré une perte considérable de 600 000 € malgré des événements exceptionnels (legs, indemnité d'assurance) pour 1 000 000 €

Avec la perte des aides de l'État pour la réduction du temps de travail, cela nous a amené à devoir trouver 2 000 000 € de recettes ou d'économies supplémentaires, sommes conséquentes par rapport à nos activités.

Un vaste plan a donc été élaboré pour maîtriser le budget des frais de personnel, pour réduire les échéances de nos emprunts et pour rechercher toutes les solutions d'économies et de recettes possibles. Le début de saison s'annonçait, de ce point de vue, prometteur.

Les frais liés à l'accueil des pèlerins pour la venue du Saint-Père constituaient une dépense supplémentaire. Le voyage, par-delà l'impact pastoral, a eu un effet évident sur la notoriété des Sanctuaires par les foules qu'il a drainées.

Il reste maintenant à confirmer ces bons résultats en 2005 en profitant de « l'effet Jean-Paul II ».

3 - Budget des différentes structures juridiques des Sanctuaires

L'Association diocésaine

Cette structure en charge des Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes (organisation des pèlerinages et gestion de l'ensemble des lieux de culte), est soumise aux mêmes contraintes financières et budgétaires qu'une entreprise classique. L'Association, bien souvent méconnue des millions de personnes qui pénètrent dans son domaine, a géré un budget de plus de 18 millions d'euros en 2004 (+ 1,8 million d'euros).

Ce budget provient de la générosité des pèlerins à travers les dons, les legs, les quêtes et les offrandes.

Ces ressources permettent de :

- faire fonctionner l'ensemble des services des Sanctuaires.
- payer les 400 salariés (permanents et saisonniers).
- pourvoir à l'entretien des bâtiments des Sanctuaires et financer les investissements toujours nécessaires pour améliorer l'accueil des pèlerins.

L'Ave Maria

Cette Association a géré un budget de 3,2 millions d'euros (+ 0,2 million d'euros) pour l'hébergement et la restauration des hospitaliers et des jeunes au Village des Jeunes ainsi que la restauration des malades à l'Accueil Notre-Dame.

Des points d'amélioration ont été enregistrés avec des augmentations sensibles d'activités dans tous les secteurs et surtout la reprise en direct du self de l'Ave Maria avec nos propres salariés.

La SARL du Sanctuaire

Cette structure a géré un budget de 2,2 millions d'euros (+ 0,2 million d'euros) pour l'hébergement des malades. L'augmentation sensible du taux d'occupation (proche de 69 % sur la saison) a été possible grâce à un meilleur respect des engagements des directeurs de pèlerinages. Près de 8 000 nuitées supplémentaires ont été enregistrées pour 2004.

L'EURL basilique du Rosaire

Cette structure commerciale a géré un budget de 3,2 millions d'euros (+ 0,4 million d'euros). Elle s'occupe de la revue Lourdes Magazine qui a poursuivi son développement, de la librairie qui a quasiment doublé son chiffre d'affaires (1,3 million d'euros contre 0,75 million d'euros), des médailles, seul poste en recul, de l'audio-guide (qui commence à se développer), de l'informatique et de toutes les conventions avec des structures commerciales extérieures.

Comme les années précédentes, les comptes des Sanctuaires seront publiés dans un numéro de Lourdes Magazine qui sortira dans le courant de l'année.